



<<Service Description: Advanced Services – Fixed Price

Cisco QuickStart Implementation Service for Tetration Analytics – Solution (ASF-DCV1-TA-QS-S)>>>

Description du service : Services avancés – Prix fixe

Service de mise en œuvre de démarrage rapide de Cisco pour Tetration Analytics – Solution (ASF-DCV1-TA-QS-S)

Le présent document décrit les Services avancés à prix fixe : Service de mise en œuvre de démarrage rapide de Cisco pour Tetration Analytics – Solution.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice :

(1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, le présent document est intégré à votre Contrat-cadre de services, à votre Contrat de services avancés ou à tout autre contrat de service couvrant l'achat de services basés sur des Services avancés auprès de Cisco (« Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales consultable sur http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice suivante :

Service de mise en œuvre de démarrage rapide de Cisco pour Tetration Analytics – Solution

Résumé du service

Ce service traite les domaines suivants :

- Gestion de projets
- Solution Tetration Analytics :
 1. Définition du stock et du champ d'application des applications
 2. Mappage des dépendances des applications
 3. Création de tableaux de bord personnalisés
 4. Politique de liste blanche et directives d'application
 5. Transfert des connaissances

Produits livrables

- 1) Plan de gestion de projets (« PGP »)
- 2) Mise à jour du Document de l'état définitif de Tetration Analytics

Lieu de la prestation

Les Services seront réalisés à la fois à distance à partir du ou des sites de Cisco et sur place dans les locaux du Client. La prestation se limite à un seul site du Client ou à un déploiement étendu de trames.

Gestion de projets

La gestion de projets sera proposée conjointement avec et sera limitée à la gestion des Services et des Produits livrables décrits dans le présent document.

Responsabilités de Cisco

- Fournir au Client une liste des rôles et responsabilités des membres du personnel Cisco désignés en vertu du présent Service.
- Fournir un Plan de gestion de projets (« PGP »). Le PGP est un document de référence à partir duquel le Chef de projet (« PM ») Cisco peut gérer les produits livrables, évaluer l'avancement du projet et gérer les problèmes relatifs à la gestion du changement et toute question courante.
- Collaborer avec le Client afin de repérer et de documenter les relations de dépendance, les risques et les problèmes associés à la réussite du projet.
- Fournir au Client la liste de vérification des conditions préalables à l'intégration. La liste de vérification des conditions préalables à l'intégration est un document remis par Cisco qui fournit une spécification détaillée des exigences physiques, électriques et environnementales qui doivent être satisfaites sur le ou les sites de l'installation afin de permettre l'installation des produits Cisco.
- Participer, lorsque cela est nécessaire, aux réunions d'examen de projet ou aux conférences téléphoniques régulièrement organisées par Cisco.
- Fournir au Client l'identité des membres du personnel nécessitant un accès aux locaux du Client, au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue à laquelle lesdits membres du personnel nécessiteront un accès.
- Fournir au Client l'avancement hebdomadaire du projet.
- Identifier et gérer les membres de l'équipe du projet.
- Définir le flux de communication avec le commanditaire du projet et les parties prenantes majeures et le consigner dans le Plan du projet.
- Collaborer avec le Client afin de repérer et de documenter les relations de dépendance, les risques et les problèmes associés à la réussite du projet.
- Fournir les éléments suivants :
 - Réunion de lancement
 - Planification des ressources Cisco
 - Plan du projet
 - Gestion du changement
 - Assurer la gestion du projet conformément au Plan de projet convenu.

Responsabilités du Client

- Fournir à Cisco les réponses soumises à la Liste de vérification préalable à l'installation dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la liste.
- Identifier le commanditaire du projet du Client, ainsi que ses parties prenantes majeures et définir leur engagement dans le projet.
- Travailler avec le chef de projet Cisco pour s'assurer que le commanditaire du projet chez le Client, les parties prenantes majeures et tous les membres de l'équipe de projet reçoivent les communications relatives au projet et sont inclus dans les sessions de communication programmées régulièrement.
- Collaborer avec Cisco pour planifier la réunion de lancement et communiquer le programme de la réunion aux parties prenantes du Client.
- Examiner avec Cisco le calendrier du projet, les objectifs, les Services et les produits livrables ainsi que les rôles et les responsabilités.
- Planifier les installations nécessaires pour effectuer les réunions sur site (comme des salles de conférence, des projecteurs et des ponts de conférence).
- Participation aux réunions d'analyse du projet ou aux conférences téléphoniques régulièrement organisées.
- Réunions sur site. Lorsque les consultants de Cisco se rendent sur le site, toutes les parties responsables requises du Client doivent être présentes, dans la mesure du possible, selon les besoins.
- Collaborer avec Cisco en vue d'identifier les objectifs spécifiques et les facteurs de succès essentiel du projet.
- Assurer la coordination des activités des tierces parties (comme les activités des opérateurs/sociétés de télécommunications nationaux), des produits livrables ou des calendriers pour la réalisation de la prestation des services de Cisco.
- Informer Cisco de toute modification de planification relative à ce projet au moins cinq (5) jours ouvrables avant l'activité prévue.

Définition du stock et du champ d'application des applications

Responsabilités de Cisco :

- Téléverser le stock dans Tetraton Analytics et créer jusqu'à 20 champs d'application. Les champs d'application doivent servir de points d'accès de groupe et de points terminaux pour les applications.

Responsabilités du client :

- Le Client doit fournir les renseignements sur la base de données de gestion des configurations.
- Il doit fournir les parties prenantes qui examineront et approuveront les champs d'application proposés par Cisco.

Exécution et conformité du mappage des dépendances des applications (ADM)**Responsabilités de Cisco :**

- Cisco doit fournir une analyse d'au plus sept cent cinquante (750) charges de travail. Ne pas dépasser cinquante (50) points terminaux par application et vingt (20) applications pour le mappage par application découverte avec les capteurs sous tension (par exemple toute adresse IPv4/IPv6 est un point terminal), dans le cadre de l'exécution d'ADM.
- Cisco doit fournir des modèles aux formats canoniques de Tetration Analytics pour les configurations SLB.
- Cisco doit fournir des annotations définies par l'utilisateur pour le stock hôte au format .CSV.
- Cisco doit fournir des recommandations relatives aux grappes/groupements pour les points terminaux analysés.
- Cisco réalisera jusqu'à deux (2) évaluations d'application par application avec le client.
- Cisco doit créer au maximum deux espaces de travail ADM par application analysée.
- Cisco ne fournira que deux (2) aperçus d'application par espace de travail d'ADM, le nombre total d'aperçus ne doit pas dépasser quarante (40) pour les applications mappées.
- Cisco fournira un rapport de l'état définitif contenant les éléments suivants, le cas échéant :
 - Rapport d'exportation de politique d'ADM comprenant les éléments suivants :
 - politiques de liste blanche entre grappes,
 - politiques de microsegmentation,
 - appareils terminaux dans un EPG,
 - analyse de conformité et recommandations,
 - aperçus des applications.

Responsabilités du Client :

- Le Client est tenu de désigner des parties prenantes des applications pour participer à un maximum de deux (2) points de contrôle et évaluations par application analysée.
- Le Client comprend que si le nombre de points terminaux par application dépasse la limite de cinquante (50), comme il est indiqué ci-dessus dans les responsabilités de Cisco, Cisco réduira le nombre d'applications qu'elle mappera.

- Le Client doit désigner une partie prenante pour examiner chaque résultat des exécutions d'ADM et pour « approuver les EPG/grappes » fournis dans les résultats de chaque itération d'ADM.
- Le Client doit désigner des parties prenantes pour participer à l'analyse des résultats des tests de conformité ponctuels et expérimentaux, à la demande de Cisco.
- Le Client doit fournir des parties prenantes pour participer à toute discussion pour la création de politiques de liste blanche et les directives d'application des points terminaux, à la demande de Cisco.
- Le Client doit utiliser les modèles Tetration Analytics pour SLB/étiquettes de cheminement fournis par Cisco pour générer leurs configurations dans le cadre de l'analyse d'ADM.
- Le Client doit fournir à Cisco les renseignements et les données sur l'hôte aux fins d'annotation.

Création de tableaux de bord personnalisés**Responsabilités de Cisco :**

- Création de tableaux de bord personnalisés – Cisco ne créera pas plus de trois (3) vues de tableau de bord conformément aux exigences du Client.

Responsabilités du Client :

- Parler des exigences liées à la vue de tableau de bord avec Cisco.

Politique de liste blanche et directives d'application**Responsabilités de Cisco :**

- Collaborer avec le Client afin de comprendre son environnement actuel d'infrastructure de centre de données et ses exigences en matière d'application de la politique de liste blanche de Tetration dans le centre de données.
- Cisco doit fournir un cadre de politique de liste blanche et des directives concernant l'application de la politique, notamment :
 - la microsegmentation avec l'application de points terminaux pour au plus cinquante (50) points terminaux par applications (le client doit acheter des licences pour l'application).
 - examen d'ACL – Cisco comparera la politique de Tetration aux ACL existants concernant les applications comprises dans le champ d'application.

- Pour les clients ACI existants : examen du Document de conception ACI (ADD) fourni par le Client, ainsi que du Document des exigences d'ACI (ARD) fourni par ce dernier qui documente les exigences et la Stratégie d'adoption des politiques du centre de données, des schémas de réseau existants du Client (logique, physique et réseau WAN) et des exigences relatives à l'évolution, selon les exigences commerciales et techniques du Client pour le déploiement d'infrastructures fondées sur les politiques et prises en charge par Cisco.
- Pour les clients dont le réseau de centre de données intègre une solution autre que l'ACI : examen du Document de conception, ainsi que du Document des exigences et des politiques relatives au centre de données (exigences de conformité et politiques de sécurité) fournis par le Client, examen des schémas de réseau existants (logique, physique et réseau WAN) de celui-ci, fondés sur les exigences commerciales et techniques du Client.
- Documenter la séance d'Étude de la conception et l'intégrer au Document de l'état définitif qui comprend entre autres :
 - Pour les clients ACI existants : comparaison des exigences du Client avec la conception ACI pour les centres de données Cisco, la politique de sécurité et de réseau des applications, le groupement des applications; fournir des recommandations de conception générale pour résoudre les failles, au besoin :
 - Conception de trame
 - Configurations de locataires/profils des applications/groupe de points terminaux
 - Intégration de l'écosystème (pare-feu et équilibreur de charge)
 - Stratégie DCI pour prendre en charge les applications active/active ou active/en veille
 - Cette étude de conception n'est pas une activité de conception précise.
 - Pour les clients d'autres solutions qu'ACI : comparaison des exigences du Client avec la conception pour les centres de données Cisco, la politique de sécurité et de réseau des applications, le groupement des applications et fournir des options de conception pour résoudre les failles, le cas échéant :
 - Architecture L2/L3 de centre de données
 - Intégration de l'écosystème (pare-feu et équilibreur de charge)
 - Stratégie DCI pour prendre en charge les applications active/active ou active/en veille
 - Les principaux risques de conception et les recommandations de conception, si le Client met en œuvre la politique visée par Tetration.
- Évaluer les aspects de la conception et du modèle de déploiement, notamment l'emplacement des périphériques, la connectivité physique et logique, ainsi que l'administration réseau selon les meilleures pratiques de Cisco.
- Participer, au plus, à trois (3) séances d'évaluation à distance de deux (2) heures, pendant deux (2) semaines pour examiner avec le Client le Document de conception.
- Documenter tous les résultats de l'Étude de la conception dans le Document de l'état définitif avec toutes les recommandations ou modifications et le remettre au Client pour évaluation.

Responsabilités du Client :

- Fournir à Cisco le Document de conception « en l'état » aux fins d'examen.
- Fournir tous les documents d'appui qui comprennent, mais sans s'y limiter :
 - Pour les clients ACI existants : le document des exigences d'ACI approuvé, la nomenclature, les schémas de réseau de centre de données et de réseau WAN existants, le schéma documenté d'adressage IP et de réseau local virtuel, les configurations L2/3, la documentation du réseau WAN/DCI.
 - Pour les clients d'autres solutions qu'ACI : le document des exigences de centre de données approuvé, la nomenclature, les schémas de réseau de centre de données et de réseau WAN existants, le schéma documenté d'adressage IP et de réseau local virtuel, les configurations L2/3, la documentation du réseau WAN/DCI.
- Fournir les renseignements sur les composants des services communs, tels que le répertoire actif (AD), le système de noms de domaine et l'adresse IP du serveur.
- L'examen d'ACL des pare-feu tiers devra être réalisé par le Client et le fournisseur tiers.
- L'application de la politique des tierces parties sera assurée par le Client et le fournisseur tiers.
- Mettre à disposition les ressources techniques nécessaires et les acteurs économiques disponibles pour participer aux discussions à distance et aux évaluations du Document de conception, du Document des exigences et de la Nomenclature existants, ainsi que des documents fournis par l'utilisateur final, à la demande des représentants de Cisco.
- Le Client comprend que l'étude de conception n'est pas une activité de conception précise.
- Examiner la section Étude de la conception du Document de l'état définitif.
- Si les renseignements fournis par le Client sont jugés incomplets ou inexacts pour l'examen de la conception, le Client nécessitera un engagement contractuel distinct pour étudier et examiner la conception existante de son centre de données.

Transfert des connaissances

Responsabilités de Cisco :

- Cisco doit réaliser un transfert de connaissances à distance pour 15 représentants du client au maximum
- Le transfert de connaissances ne doit pas durer plus de 8 heures et comprendra notamment les éléments suivants :
 - immersion dans l'interface graphique utilisateur (GUI),
 - analyse d'ADM,
 - analyse de conformité,
 - exploration et recherche de flux,
 - mise en service de la grappe Tetration.

Responsabilités du Client :

- Le Client doit fournir une liste de 15 personnes au maximum qui participeront à la séance de transfert de connaissances.

Hypothèses et exclusions du projet

- Cisco doit aider le Client dans la mise à niveau de la grappe, dans le cas où une mise à niveau est à la disposition du Client pendant la prestation du Service.
- Cisco doit aider le Client dans les activités opérationnelles qui se limitent à :
 - Créer un maximum de dix (10) comptes d'utilisateurs sur la grappe.
 - Valider l'état de la grappe avant et après la mise à niveau par le biais des clichés.
 - Confirmer que les capteurs marqués pour une mise à niveau automatique ont bien été mis à niveau.
- Aucun travail ne peut commencer après le démarrage des grappes tant que le Client n'a pas soumis tous les renseignements sur le site au chef de projet Cisco.
- Cisco déploiera des efforts raisonnables d'un point de vue commercial afin d'élaborer une conception pouvant être automatisée par les systèmes d'orchestration de tierces parties ou de Cisco. Cependant, Cisco ne peut prendre en charge un logiciel ou une mise en œuvre de tierce partie existants ou futurs.
- Cisco déploiera des efforts commercialement responsables afin de s'aligner sur les fournisseurs de produits matériels tiers du Client. Cependant, les Services Cisco ne seront pas tenus responsables des impacts sur la planification en raison des produits livrables ou des dépendances des tierces parties.

- Il incombe au Client de déterminer et de mettre en œuvre les exigences de conception du Client, ainsi que d'appliquer les recommandations éventuelles fournies par Cisco. Les recommandations de Cisco s'appuient sur les renseignements qui lui sont communiqués au moment de la prestation des services. Cisco ne peut être sous aucune circonstance responsable de l'exactitude ou de l'intégralité des informations contenues dans ses recommandations.
- Il incombe au Client de tester le niveau du système et la solution d'application de bout en bout, de les approuver et de les certifier. Cisco doit collaborer et fournir la conception architecturale et les tests de niveau des sous-systèmes pour les composants du centre de données.
- Le Client est tenu d'assurer la migration et les tests de toutes les applications basées sur le serveur.
- L'Assistance à l'exécution du programme de mise en œuvre/migration ne comprend pas l'installation physique, le montage sur bâti et l'emplacement de l'équipement ou l'installation des câbles physiques.
- Le Client devra fournir les politiques, les conditions et les milieux de travail en vigueur sur son site. Toutes les données (dessins, topologies et exigences) fournies par le Client sont considérées comme étant exactes et valables.
- Le Client doit intégrer et valider toutes les solutions de contrôle de réseau.
- IPv6 est exclu de ce Service.
- La configuration de multidiffusion est exclue de ce Service.
- Tous les plans de méthodes de procédures (MOP) et de migration détaillée relatifs aux serveurs et aux applications sont exclus de ce Service. Les méthodes de procédures (MOP) susmentionnées sont uniquement liées aux éléments de réseau.
- Ce Service ne comprend ni découverte basée sur des outils, ni d'enregistrements de communication réseau.
- L'élaboration de stocks de serveur, de périphériques réseau et d'applications n'entre pas dans le cadre de ce Service.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des services est considérée comme acceptée conformément à la présente Description de service.

Le Client comprend et accepte expressément que les Services soient exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes.